



Compte rendu CCHSCT Fonction Publique de l'Etat

16 Avril 2019

Bilan Hygiène et Sécurité 2017

Il s'agissait de la première réunion de la nouvelle mandature suite aux élections de fin 2018 avec de nouveaux élus dans les différentes délégations (CGT : Roxanne Sirven, Bruno Picard, titulaires et Lorena Klein, suppléante).

Le bilan est de 124 pages et les annexes (reçues la veille) 83 pages ! Autant dire un programme copieux pour cette première réunion.. !

Nous concernant, nous sommes intervenus sur les différents éléments de présentation du document en déplorant qu'elle porte sur 2017 car les choses ont pu évoluer entre temps.

Dans la présentation générale, nous avons souligné le travail intéressant de certains ministères en termes de prévention en particulier le ministère du développement durable avec comme point faible les services du premier ministre qui s'illustre par le peu d'investissement sur le sujet.

Nous sommes intervenus sur la question des violences sexuelles et sexistes qui sont une réalité mais ne sont mentionnées à aucun moment dans le bilan.

Nous sommes toujours en attente de la réponse de la DGAFP...qui nous a renvoyé sur les discussions égalité professionnelle.

Concernant la prévention des RPS, le ministère de l'intérieur ainsi que la police avancent des pistes intéressantes face à une vague de suicides sans précédent qui renvoie tout de même à la dégradation des conditions de travail dans ce secteur...(cf. bilan sur les actions mises en œuvre).

Nous avons insisté sur ce point concernant nombre de ministères et, en particulier, le Ministère de l'Economie et des Finances lourdement touché par les suppressions d'emplois en lien avec l'abandon de nombreuses missions.

C'est une véritable « désintégration » des services à laquelle nous assistons et que nous combattons et ce ne sont pas les stages de gestion du stress qui vont résoudre le problème qui en est générateur.

Pour ce qui est du DUERP, nous avons insisté, avec les autres OS, sur son importance comme document de référence (alors que la CFDT considère ce processus comme trop lourd...tout comme la DGAFP) ; c'est un outil nécessitant des contacts et des remontées des services et des agents et qui doit être régulièrement mis à jour et, surtout, permettre d'apporter des réponses par rapport aux risques.

Le fait d'évoquer, dans nombre de ministères, une mise à jour tous les deux ans et non annuelle aurait pour effet de réduire l'intérêt du DUERP qui doit amener un plan annuel de prévention.

Nous avons relevé les autres grandes actions en termes de prévention comme la prévention du risque routier (intéressant au Ministère des Armées) et conduites addictives, la sensibilisation aux TMS (MEF : travail sur écran et abattoirs au MDD, la prévention des CMR et des ACD (agents chimiques dangereux) avec une prévention primaire à mutualiser concernant le Ministère des Armées.

Mais surtout **le risque amiante** qui fait l'objet d'une lutte de longues années au MEF avec l'émblématique cas de l'immeuble Tripode à Nantes ainsi que la nouvelle problématique des sas qui ventile de l'amiante... !

Ainsi que les archives (culture) ou le travail de nos camarades de l'INRS sur le DTA.

Pour la CGT, nécessité de DTA partout et de mesures drastiques concernant les conditions du désamiantage et la reconnaissance en maladie professionnelle des expositions ainsi qu'un véritable suivi professionnel et post professionnel.

Pour ce qui est du bilan des dispositions du décret du 28 Mai 1982 modifié, à noter une baisse du taux de couverture de l'enquête.

En premier lieu, focus sur le réseau des acteurs de prévention avec les assistants et conseillers de prévention dont nous souhaitons qu'ils bénéficient d'une réelle indépendance (sous l'autorité du chef de service le plus souvent) et qui sont en nombre insuffisant (1 pour 1000 dans la FPE... !) avec beaucoup de contrastes selon les ministères (cf p 27 du bilan).

Pour la CGT, nous sommes intervenus sur le manque de disponibilité de ces acteurs (7% de leur temps de travail en moyenne... !) alors qu'il faudrait un mi temps à minima voire un temps complet au vu du nombre de services, d'agents ou de zone géographique couverte.

Nous avons aussi relevé la faiblesse du nombre de jours de formation (entre 3 et 5 jours) avec beaucoup de différences entre ministères (21 jours au Ministère de la Justice par exemple).

Concernant les ISST inspecteurs santé et sécurité au travail, leur nombre est très variable selon les administrations (de 0,3 à 18,3 pour 10.000 agents !) avec quelques explications sur certains ministères mais sans plus...

Il manque les lettres de mission mais bon point sur la formation initiale et leur rattachement aux inspections générales qui doit être le garant de leur indépendance.

A noter la faiblesse des visites de contrôle en baisse par rapport à 2016 et qui devraient plus se faire sur initiative des CHSCT et avec des représentants de ceux-ci.

Ceci peut aussi être mis en lien avec nombre de fermetures de sites.

La DGAFP compte sur la nouvelle mission Lecocq qui est chargée d'une mission FP sur la désinsertion professionnelle et dont le bilan nous sera transmis...

Pour ce qui est des médecins de prévention, sujet sensible ayant donné lieu à un GT récent, nous avons rappelé que nous avons besoin d'un véritable statut pour ceux-ci (qui existerait en faculté de médecine selon le médecin présent mais seule la moitié des places offertes sont prises) avec rémunération « attractive » même si nous constatons une hausse globale de leur nombre (mais baisse en ETP).

Nous insistons aussi sur la distinction de doctrine d'emploi avec les infirmiers qui ne peuvent exercer les mêmes attributions que les médecins.

Sur ce point, on relève une augmentation du tiers temps mais un recul sur la surveillance médicale qui n'est plus toujours annuelle par rapport aux SMR (Surveillances Médicales Renforcées) ; l'absence de données au MEN pose question.

Quant aux rapports transmis par les comités médicaux et de réforme, la baisse spectaculaire de leur transmission aux médecins pose problème car cela ressortait, selon nous, d'une bonne pratique.

La DGAFP a aussi fait état d'une explosion des visites à la demande, ce qui, pour nous, reflète un vrai malaise des agents dans les services.

Pour ce qui est du droit de retrait, il est fait état de stabilité (212 cas signalés) mais nous sommes plus que sceptiques au vu des réalités de terrain (ex concret à la culture où le nombre de droits de retraits à l'INRAP est supérieur au total du ministère indiqué dans le bilan). Sachant que seuls 18 ont été considérés comme bien fondés ? Quid des autres et des conséquences pour les agents pouvant être alors sanctionnés... pas de réponse de l'administration sur ce point.

Aucune reconnaissance de faute inexcusable pour les employeurs...No comment

Quant à la formation des agents (suite à accident de service ou maladie professionnelle), là aussi beaucoup de différences selon les ministères.

Un des points les plus importants du rapport était le chapitre consacré aux CHSCT dont l'ensemble des éléments mentionnés montre l'importance et la nécessité de conserver un outil utile et consensuel.

Le projet de loi fonction publique annoncé ne va pas du tout dans ce sens avec la transposition du CSE et la suppression de ces instances remplacée par une commission sous un certain nombre de conditions.

La DGAFP nous a indiqué que les prérogatives actuelles seraient conservées dans le cadre des nouvelles instances.

L'ensemble des OS présentes sont intervenus dans ce sens, l'administration restant calée sur le projet de loi et considérant que la santé au travail est sauvegardée via les nouvelles institutions...

Concernant l'organisation de ces instances et en particulier le réseau, couverture à 98% avec une réelle proximité sur le terrain.

Pour ce qui est de leur composition et de la formation de ses membres, ce sont 17000 membres qui siègent (on comprend les enjeux de la suppression...).

La CGT a souligné la nécessité de la présence de tous les acteurs dont les assistants et conseillers de prévention ainsi que les ISST et médecins de prévention (en particulier ces deux derniers) avec de fortes disparités selon les ministères.

Quant à leur formation, elle doit se faire à la prise de mandat ; là aussi fortes disparités.

Quant au fonctionnement, la tenue d'au moins trois réunions se fait dans plus de 80% des cas avec une baisse des GT et seulement 1% de réunions suite à accident de service ou maladie professionnelles.

Quant au devenir des mesures et avis, ils sont acceptés à 84% par les administrations.

Sur le secrétariat, nous avons fait part de nos interrogations car seulement 42% des secrétaires des CHSCT sont nommés pour la durée du mandat avec un fort turn over qui peut peser sur le fonctionnement de l'instance. Sachant que 60% des questions à l'ordre du jour viennent de ceux-ci. A noter là aussi de fortes disparités.

Pour ce qui est des attributions, focus sur le DUERP avec un taux de réalisation de moins de 60% concernant les mesures préconisées (cf aussi remarques ci-dessus).

Pour la CGT, cet outil ne doit plus apparaître comme une contrainte mais comme une opportunité et un outil pour améliorer la sécurité et la santé au travail.

Il faut donc insister sur la mise en œuvre des mesures préconisées car autrement, ce document est relativement mal perçu dans les services qui font des signalements.

Le fait que 45% des CHSCT ne l'ait pas étudié en 2017 pose question...

Quant au focus sur les RPS, il démontre bien la dégradation des conditions de travail et de son environnement.

A noter un recul sur le volume global des visites de services même si leur nombre augmente dans certaines administrations et un point sur les accidents de service et maladies professionnelles qui ont concerné 12% des CHSCT.

Point de crispation quant au recours à un expert agréé qui est accepté à 67% par les administrations mais dont on sait leur opposition à ce recours même si les choses sont diverses selon les ministères (quid aussi des mesures prise suite à ces expertises). A noter un recul de 10% sur trois ans concernant celles acceptées et un coût moyen de 16000 euros par expertise.

5% des CHSCT y ont eu recours sachant que nous pouvons gagner l'abandon de fermetures de services (Douanes par exemple) ; c'est un cheval de bataille au Ministère des Finances.

Le recours à l'inspection du travail (54 cas) reste marginale et concerne surtout les finances ainsi que l'Education Nationale.

Pour ce qui est des registres dont on connaît l'importance pour la connaissance du terrain, 88% des services en sont dotés mais il manque de remontées d'informations de bon nombre de ministères.

Surtout, on constate une baisse du nombre de leur étude en séance qui est préoccupante.

Pour ce qui est du dernier point concernant les CHSCT à savoir leur consultation, elle augmente concernant leur saisine par les CHSCT (82) mais on observe une forte baisse pour les cas de danger grave et imminent avec une forte baisse par rapport à 2016 (de 726 à 538).

Donc, soit il y en a moins (plutôt positif) soit il y a moins de signalements ou moins qui remontent au CHSCT...

A noter une forte hausse à la Culture (de 4 à 50) en lien avec un guide CGT à destination des personnels pouvant expliquer cela !

Sur l'information des CHSCT en cas de refus d'aménagement de poste, elle reste marginale car 99% sont acceptées et ce sont 15000 qui ont été mise en œuvre (dont 10000 pour le MEF et le MEN).

Augmentation du nombre de consultations sur les projets d'aménagements importants ainsi que l'introduction des nouvelles technologies.

Bémol sur la consultation des mesures prise en terme d'accidents du travail, incident grave et, surtout, des travailleurs handicapés, ce qui pose question au regard des ambitions affichés sur ce point.

Dernier point qui paraît négatif : la forte baisse des consultations des différents rapports en CHSCT (rapports annuels, les programmes d'action ou ceux des médecins de prévention).

Bref, une réunion riche de commentaires mais nous sommes plus qu'interrogatifs quant à leur prise en compte par la DGAFP...qui promeut le projet de réforme fonction publique contre lequel l'ensemble des OS est vent debout !